M. et Mme Pierre Martin

1, rue De Gaulle

12000 Fleur-sous-Forêt

Monsieur le Directeur

Ecole du Lac

1, rue Leclerc

12000 Fleur-sous-Forêt

Fleur-sous-Forêt, le 15 septembre 2014

***Par lettre et par mail***

***Objet*** : refus de participation à la sortie scolaire organisée par M. Boulier pour la classe de 3ème A, le 25 septembre 2014

Madame/Monsieur le Directeur,

Nous avons été préalablement informés de l’organisation par M. Boulier d’une sortie scolaire dans le cadre du dispositif « Ecole et cinéma » (ou « Collège et cinéma ») pour aller voir le film XXXX.

L’article L111-2 du Code de l’éducation dispose que « L'Etat garantit le respect de la personnalité de l'enfant et de l'action éducative des familles ».

Le film programmé n’étant pas en accord avec nos valeurs éducatives (ou ne convenant pas selon nous à notre enfant), nous vous informons que notre fils/fille ne participera pas à cette sortie scolaire

Nous vous prions de croire, Madame/Monsieur le Directeur, à l’assurance de notre considération distinguée.

M. et Mme Pierre Martin